

info retraite 2010



La MSA de Picardie vous informe...



- > Dates des paiements des prestations vieillesse 2010
- > CSG et CRDS : exonéré ou non ?
- > Revalorisation de votre retraite au 1^{er} avril 2010
- > Majoration de la pension de reversion au 1^{er} janvier 2010
- > Votre situation change ? Prévenez-nous !

> Dates des paiements des prestations vieillesse 2010

Mois	Pension salariée	Pension non salariée
Janvier	11	11
Février	9	9
Mars	9	9
Avril	9	9
Mai	10	10
Juin	9	9
Juillet	9	9
Août	9	9
Septembre	9	9
Octobre	11	11
Novembre	9	9
Décembre	9	9

Simplifiez vos démarches
> grâce à Internet...

www.msa02.fr
www.msa60.fr
www.msa80.fr

Inscrivez-vous !
en quelques clics...

TOUS
vos services en ligne !

>>> Déclarez :
 un changement de situation
>>> Consultez :
 vos paiements maladie,
 allocation logement,
 invalidité et retraite...

> CSG et CRDS : exonéré ou non ?

Si votre revenu fiscal de l'année 2008 est :

- **inférieur ou égal** aux seuils indiqués dans le tableau ci-dessous,
 > vous êtes **exonéré des prélèvements de la CSG et de la CRDS.**
- **supérieur** aux seuils indiqués dans le tableau ci-dessous et que le montant de votre impôt sur le revenu est **inférieur à 61 €**
 > vous êtes **assujetti à la CSG au taux réduit de 3,8% et à la CRDS.**
- **supérieur** aux seuils indiqués dans le tableau ci-dessous
 > vous êtes **assujetti à la CSG au taux de 6,6% et à la CRDS.**

Pour info

- > Taux de la Contribution Sociale Généralisée : **6,6%**.
- > Taux de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale : **0,5%**.

Nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur le revenu	Revenu fiscal de référence*
1	9 837 €
1,5	12 464 €
2	15 091 €
2,5	17 718 €
Par ½ part supplémentaire	2 627 €

*Votre revenu fiscal de référence est indiqué sur l'avertissement fiscal reçu en 2009

> Revalorisation de votre retraite au 1^{er} avril 2010 :

À compter de 2009, les pensions de retraite seront revalorisées au **1^{er} avril de chaque année** et non plus au 1^{er} janvier. Cette mesure permettra de mieux prendre en compte l'évolution de l'inflation dans le calcul du taux de revalorisation.

Cette année, la revalorisation de votre pension de retraite aura donc lieu au **1^{er} avril 2010**. Elle s'appliquera sur le paiement de vos prestations vieillesse du mois d'avril versées le 10 mai 2010.

> Majoration de la pension de réversion au 1^{er} janvier 2010 :

Mise en place dans le cadre de la loi de Finance de la Sécurité Sociale de 2009, la Majoration Pension de Réversion s'élève à 11,10 % de la pension de réversion, éventuellement réduite en fonction des différentes prestations retraites de l'assuré.

Pour en bénéficier, il faut :

- Être âgé d'au moins 65 ans,
- Avoir demandé la liquidation de l'ensemble de ses droits (personnels et réversion de base et complémentaires, français ou étrangers ainsi qu'auprès des régimes des organisations internationales),
- Percevoir un montant total de retraite qui ne dépasse pas un plafond (fixé par décret).

Cette majoration concerne aussi bien les pensions déjà liquidées que celles attribuées à compter du 1^{er} janvier 2010.

> *Vous n'avez aucune démarche à faire, votre dossier sera examiné automatiquement.*

Votre situation change ? Prévenez-nous >



Pour éviter tout retard dans le paiement de votre retraite, pensez à signaler tout changement à votre MSA.

- Un changement d'adresse.
- Une évolution de vos ressources : attribution de nouveaux avantages par d'autres régimes retraite, reprise d'activité...
- Un changement d'état civil.
- Le décès de votre conjoint(e).
- Un changement de mode de paiement ou de banque.

> *En nous prévenant au plus vite, votre dossier sera mis à jour rapidement.*

2 solutions pour nous informer :

En vous connectant sur le site internet de votre MSA grâce au formulaire en ligne : www.msa02.fr - www.msa60.fr - www.msa80.fr

Par courrier, *en n'oubliant pas d'y indiquer votre numéro de matricule MSA*

> Vos contacts à la MSA de Picardie :

- Site de l'Oise, 8 avenue Victor Hugo 60010 Beauvais cedex.
- Site de l'Aisne, rue Turgot, 02008 Laon cedex 9.
- Site de la Somme, 27 rue Frédéric Petit, 80019 Amiens cedex 9.

En ligne ou par courrier, n'oubliez pas de nous faire parvenir les justificatifs nécessaires

MSA de Picardie

Rue de l'île Mystérieuse
80440 Boves

www.msa02.fr

www.msa60.fr

www.msa80.fr



santé
famille
retraite
services